

**Ville de Fribourg**

**Plan d'aménagement local**  
**Dossier directeur**

Plan directeur communal  
 Paysage

**État final après modification**

Version: v.1	Date: 28.04.2023
Format: 891 mm x 1050 mm	Echelle: 1:5'000

Visa de la Direction de l'Édités

Andreas Burgener Woeffray  
 Directeur de l'Édités

Enrico Stongo  
 Architecte de ville

Delphine Galliard  
 Cheffe de projet

Mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle du canton de Fribourg

N° 17 du 29.04.2023 au 28.05.2023

Adopté par le Conseil communal de Fribourg Date 04.06.2024

Thierry Steier  
 Syndic

David Stutz  
 Secrétaire de ville

Approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions

Jean-François Steier  
 Conseiller d'État Directeur

Le Plan d'aménagement local de la Ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique du 17 novembre 1985 au 10 décembre 1988 et du 03 avril 1989 au 03 mai 1990. Il a été adopté par le Conseil communal le 04 juillet 1989 et approuvé par le Grand Conseil le 23 décembre 1991. Le présent dossier de Plan d'aménagement local de la Ville de Fribourg a été mis à l'enquête publique par parution dans la Feuille officielle du canton de Fribourg N° 46 du 14 novembre 2018 et N° 25 du 21 juin 2019. N° 38 du 19 septembre 2020 et N° 22 du 04 juin 2022 et du 04 juillet 2022.

**LÉGENDE**

**Données générales**

- Aire forestière
- Chemin de fer
- Gare, halte (existante / à réaliser)
- Bâtiment
- Limite communale
- Ligne à haute tension
- Topographie

**1 - Préserver et valoriser le domaine de la Sarine et connecter ses vallons**

- Revitalisation de la Sarine
- Réserve naturelle du Lac de Pérolles
- Protection du paysage
- Vallon (localisation indicative)

**2 - Mettre en valeur les collines et les connecter avec la ville**

- Colline (localisation indicative)
- Point de vue dominant sur le grand paysage

**3 - Renforcer la qualité paysagère et le potentiel de biodiversité du tissu urbain**

- Réseau viaire structurant à caractère urbain présentant un aménagement paysager spécifique
- Axe vertébral vert (existant / à réaliser)
- Liaison paysagère
- Place et autre espace à caractère minéral

**Parcs à l'échelle de la ville**

- À usage ludique (à préserver / à créer)
- À usage principalement sportif (à préserver / à créer)
- Place de jeux
- Cimetière

**Parcs et espaces publics à l'échelle des quartiers**

- À usage de détente et / ou ludique (à préserver)
- À usage scolaire (végétal / minéral)
- À usage majoritairement sportif
- Programme à définir (à créer)

- Arbre remarquable protégé
- Sur l'ensemble du territoire communal les arbres d'un diamètre supérieur à 65 cm sont protégés
- Périmètre de protection des arbres et des haies

**4 - Préserver et inciter à l'amélioration de la qualité paysagère et de la biodiversité dans les jardins et espaces verts privés**

- Ensemble paysager de qualité à maintenir

**1 - Préserver et valoriser le domaine de la Sarine et connecter ses vallons**

**2 - Mettre en valeur les collines et les connecter avec la ville**

**3 - Renforcer la qualité paysagère et le potentiel de biodiversité du tissu urbain**

**4 - Préserver et inciter à l'amélioration de la qualité paysagère et de la biodiversité dans les jardins et espaces verts privés**

Cadastre extrait le 28.12.2022 (MNS)

